

Compte-rendu GT interacadémique

Carte des Formations, 9 décembre, Rectorat d'Aix

1/ Sur les objectifs du GT

Introduction par les secrétaires généraux des 2 Rectorats

M. Miséry (SG-Aix) : Rappel du cadre de de la discussion, que la carte des formations est de la compétence des recteurs de région. Il s'agit de présenter et discuter la carte pour la rentrée 2017 avec des perspectives sur les rentrées suivantes

Il indique la mise en place d'un comité régional en 2 formations possibles : élargie avec 2 recteurs + 2 SG + 6 DASEN) ou restreinte (2 recteurs).

La nouvelle majorité régionale a souhaité que soit formalisée les relations entre les 2 académies avec, à présent, des réunions en trilatérale (région et 2 acads) et plus en bilatérale. La volonté régionale est d'aller vers une évolution pluriannuelle des formations notamment pour les mettre en adéquation avec les plans prévisionnels d'investissement (PPI)

Rappel ensuite des objectifs ministériels et de la stratégie académique qui les applique:

- Annonce au printemps de 500 formations nouvelles au niveau national (pour métiers en tension, besoins nouveaux, métiers de demain,...). En fin de la réunion, M. Miséry reconnaît qu'au départ, la ministre annonçait 1000 postes sur cet objectif, mais qu'aujourd'hui de fait ces 500 formations ne sont plus qu'une préconisation, sans postes spécifiquement créés.

- Développement de l'apprentissage selon préconisation ministérielle et régionale

- Répondre aux préoccupations régionales de la mise en place de pôles de compétences avec volonté, en effet de rationaliser les plateaux techniques, mais aussi d'un rééquilibrage des formations sur Marseille

M. Vernisse (SG, Nice) dit son accord avec la présentation et ajoute simplement que la pluriannualité avancée dans le document n'exclue aucunement d'autres évolutions pour les rentrées 2018 et suivantes. Il indique que la prévision d'effectif sur Nice est pour l'instant de -92 en LP à la rentrée 2017.

Il indique qu'ils ont une problématique locale liée à la reconstruction du LP Golf-Hôtel d'Hyères, et que le lieu déterminé, cela aura une influence déterminante pour faire émerger d'autres évolutions. Ils sont en réflexion sur l'émergence probable d'un nouveau LP vers le Cannet des Maures ou Fayence pour répondre aux zones de poussée démographique.

Y. Barabinot représentant la CGT : Les introductions n'étant pas prononcées formellement, l'intervention CGT a exprimé le contenu de la déclaration liminaire sans lecture, en insistant sur :

L'absence de consultation des équipes, voire information en amont.

Les visites sur Marseille qui ne peuvent en tenir lieu.

Le rééquilibrage qui n'est en fait qu'un redéploiement et pas un renforcement réel d'une offre qualifiante et diplômante sur Marseille-Nord.

La question des parcours mixtes, des pôles de compétence qui ne prennent pas en compte de la réalité de ce que sont les lycéens professionnels, peu mobiles et qui derrière l'habillage se font essentiellement pour des questions d'économie sur les plateaux techniques.

Sur l'apprentissage, qui ne crée aucunement l'emploi, et est discriminatoire.

réponses rectorales :

M. Miséry, pas opposé à formalisation dialogue social, mais faut étudier comment. Il prétend que le rectorat a mis en œuvre un vrai dialogue avec les établissements et a eu souci de concertation des chefs d'établissement et des équipes.

Il indique que sur l'apprentissage, le rectorat a une « approche volontariste raisonnée » et qu'il trouve aussi sa réponse dans la mixité des parcours. Il développera plusieurs fois dans le GT l'argumentation selon laquelle il faut que l'éducation nationale développe l'apprentissage, en étant « moteur/acteur », sinon le privé va s'en charger et vider nos établissements, que la région s'empressera de récupérer pour les confier aux CFA privés.

M. Vernisse, explique que sur la question de la qualification, le développement de filières d'excellence et de pôles de compétence sous-entend l'accès à la qualification.

2/ Etude de la carte proposée :

M. Garnier (DAFPIC, Aix) Un document sera disponible (sans jamais répondre où, ni quand ?) qui recense par filière les effectifs, capacités d'accueil, taux d'attractivité, les préconisations des inspecteurs. De son point de vue, c'est un outil formidable pour travailler à l'échelle régionale sur la carte des formations (sic)

Il indique que beaucoup de changements sur Marseille, mais c'est aussi parce que la ville représente à elle seule 33% des lycéens du secteur sur la région.

Les grandes lignes sont :

- Faciliter les déplacements (justification de certains transferts)
- Volonté du recteur d'avoir un lycée pôle Arts appliqués
- Regroupement de la mécanique sur Jean Perrin Marseille
- Lé rééquilibrage sur Marseille ne peut se faire du jour au lendemain
- La mixité des publics n'est possible que sur des effectifs faibles
- Développement de l'apprentissage pour représenter plus que 10% des apprentis et peser dans les discussions régionales, pouvoir accueillir tous les apprentis fonction publique

M. Vernisse, Nice : Sur Nice, tous les nouveaux apprentis fonction publique sont accueillis en UFA en EPLE, mais il y a besoin d'un CFA académique car multiplication des interlocuteurs.

Le document présenté par les rectorats ne mentionnant que les évolutions proposées ou en gestation, la **CGT** exige également communication des demandes des équipes et établissements qui n'ont pas été retenues et les raisons de ce choix, afin d'avoir une vision plus globale. Refus du Rectorat sur le fait que ces demandes évoluent, et au prétexte que les chefs d'établissement ont connaissance des raisons du refus.

Précisions et interventions syndicales sur les évolutions proposées

FCILs, La CGT souligne que c'est une réponse limitée et insuffisante pour développer de nouvelles formations, car non pérennes, non diplômante.

Mécanique sur Perrin (Transferts de Vinci et Remparts, Marseille) : CGT intervient sur le refus des personnels de Vinci du transfert du bac-pro TU, que le BTS qui y ouvre dans ce lycée en Prothèse dentaire, annoncé depuis 3 ans n'est pas du tout une compensation à cette fermeture.

Rectorat annonce réfléchir à l'identité future du lycée Remparts (peut-être développer STI2D) et qu'en attendant projet d'une 5^e Seconde à la rentrée. Pour Vinci, il n'a toujours pas tranché le rythme du transfert.

Transfert section TU de Salon sur Martigues : Repoussé à la rentrée 2018, suite à nouvelles propositions du lycée Adam de Craonne de Salon que le rectorat veut étudier. Mais le rectorat estime toujours qu'il serait plus logique de mettre le BP dans le lycée qui aura le BTS qui peut être la poursuite d'études.

Transfert en 2018 du BTS Métiers environnement d'Avignon au nouveau lycée St-Mitre Marseille, le rectorat estime le projet cohérent avec le transfert dès la rentrée 2017 du BP HPS de La Ciotat au même lycée, prévu depuis longtemps. De plus, projet d'un BTS mode sur Avignon.

Ampère (Marseille) : CGT dénonce le transfert sans compensation d'une des sections porteuses (SN) de cet établissement déjà mis en difficulté sur de nombreux aspects et notamment le non classement ZEP. Rectorat estime qu'il laisse encore 2,5 sections et que le transfert au Chatelier correspond, dans le rééquilibrage Marseille, à la proportion d'élèves d'Ampère venant des quartiers Nord. Il précise qu'ils n'ont pas touché aux sections d'Elec qui connaissent pourtant la même situation. Pas de raison, selon lui d'aller vers une compensation, mais le rectorat se dit ouvert à étudier les demandes de l'établissement si dossier déposé (Bac-pro SPVL, MC auraient été évoqués)

Chatelier (Marseille) : La section SN qui ouvre sera à 24 élèves. CGT indique que selon les personnels du lycée, le départ des sections moto vers la Floride éloigne les élèves des bassins d'emploi. Le rectorat assume sa volonté d'avoir un pôle de compétences sur la Floride dans le domaine auto-moto. Il dit n'avoir jamais été informé de la demande d'augmentation capacité en MEI que la CGT lui annonce, et qu'il étudie la question de l'augmentation en CAP carrosserie

CAP en 1 ans, CGT demande d'avoir une estimation sur les conséquences en terme de poste du passage dans 3 ou 4 établissements du CAP peinture auto de 2 ans en 1 an (Chatelier, Mistral, Argensol). Nous précisons que le risque est bien d'accentuer la difficulté de ces CAP qui auront beaucoup de mal à remplir en 1 an en post-CAP fermeture de ce CAP.

Diderot/Artaud (Marseille) : CGT indique que le transfert des CAP-ProElec de Diderot à Artaud pose problème. Cela créerait une toute petite SEP sur cet établissement, même complété par la création d'un Bac-pro Melec, d'autant plus que le plateau technique de Diderot vient d'être rénové. Le Rectorat assume le choix de la SEP sur Artaud au prétexte que cela permet de compléter le plateau technique de cet établissement et en cohérence avec les formations qui y sont présentes. Il reconnaît que cela pose problème pour les ateliers rénovés de Diderot, et dit que le transfert n'est pas arrêté pour rentrée 2018. Le dossier est évidemment lié au transfert des DSAA et à la place à trouver. CGT demande si le BP MElec envisagé d'être créé sur Artaud par transfert d'un autre établissement (pas de réponse)

Escoffier (Cagnes) : Le rectorat confirme à la CGT que les changements sur cet établissement sont une augmentation de 12 élèves en MRCU et une diminution d'autant en GA

Palmiers (Nice) : La mention ULIS sur le CAP ECMS créé est une erreur, mais c'est bien un CAP plutôt réservé à un public sortant SEGPA

CAP APR, Petite enfance : Le rectorat indique qu'il recherche un établissement pouvant créer ces CAP qui n'existerait plus sur le 06

Hutinel (Cannes) : Fermeture programmée sur MEI et remplacement par Bac-pro Métiers de la Sécurité. Le rectorat ajoute que ce lycée pourra développer une offre de formation continue Sécurité par les GRETA.
Le Rectorat indique qu'il n'a pas à ce jour d'établissement sur le var qui pourrait ouvrir des sections dans ce secteur, mais il serait intéressé

Ouverture de BTS sur acad Nice : Les BTS ouverts (Auto à Toulon, Banque à La Garde) sont bien en apprentissage.

Victor Hugo, Carpentras : La CGT demande des explications sur le fait que la capacité d'accueil en BTS PME-PMI est réduite pour l'augmenter en apprentissage, alors que le lycée avait un projet concernant des BTS immobilier.

Rectorat assume le choix de développer une part en apprentissage pour permettre dans le parcours Bac-3/+3 à des sortants de LP d'aller en BTS. Il estime que pour les élèves sortants de LP, vaut mieux de l'apprentissage. Le projet BTS immobilier reste à l'étude.

Gardanne, Etoile/Fourcade : CGT demande des explications sur l'ouverture d'un BP SN à cheval sur ces 2 lycées de Gardanne. Rectorat répond que la partie pro serait enseignée par des PLP qui seront affectés sur Fourcade et l'enseignement général par les PLP au lycée Etoile. Pas de réponse si cela entraîne création d'une SEP sur Fourcade, mais le rectorat dit qu'il serait à terme imaginable de fusionner les établissements. Il estime positif la création de ce bac qui n'existait pas dans le bassin d'Aix, alors qu'il y a 2 BTS en poursuite d'études sur Aix.

Autres éléments :

Les 2 rectorats indiquent mettre pour l'instant la pédale douce sur la restructuration (fermeture) en filière GA (quelques fermetures ou réduction de capacité tout de même), le temps de voir comment évolue le nouveau Bac-Pro Commerce/Vente et les implications que cela aurait.

Le Rectorat d'Aix indique avoir proposé aux chefs d'établissement de lycée polyvalent, le fait d'accepter une DHG globalisée (et pas 2 DHG) dans laquelle les moyens de la SEP seraient fléchés. Vote du CA demandé. Perrin aurait voté en ce sens.

Les « propositions » des 2 rectorats seront validées au CTA

Aix précise que cela dépend des moyens qui seront affectée lors du CTM à l'académie

Nice estime que l'évolution y étant moins importante, il a d'ores et déjà les moyens de la financer quelque soit la dotation ministérielle. Les propositions n'évolueront plus. (A noter qu'un rectificatif sur l'évolution pour cet acad a été envoyé la veille aux seuls représentants Niçois)

Les CTA sont prévus

Aix : 24 janvier

Nice : 18 janvier